

BIODÉCHETS : LE SIOM LANCE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS AUPRÈS DES HABITANTS VOLONTAIRES.

Déjà plus de 3000 foyers inscrits !

Paris, 31 mars 2022. Acteur phare de l'économie circulaire engagé auprès des territoires de Paris-Saclay, le Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères (SIOM) de la Vallée de Chevreuse lance, dès le lundi 4 avril 2022, la collecte des biodéchets sur la base du volontariat pour les habitants de ses 21 communes.

« Dès 2021, nous avons ouvert la collecte des biodéchets aux gros producteurs, écoles et marchés alimentaires. Aujourd'hui, en tant qu'acteur au cœur de la transition écologique et énergétique du territoire, il était important d'ouvrir cette collecte aux particuliers. Son lancement fait sens avec nos objectifs, qui sont de contribuer à réduire encore plus la quantité de nos ordures ménagères et de renforcer la valorisation matière ou énergétique de nos déchets : c'est le cycle vertueux qui mène à l'économie circulaire ! » souligne Jean-François Vigier, Président du SIOM.

Alors que la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire (AGEC) généralisera la mise en place du tri à la source des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024, **le SIOM anticipe les obligations légales en proposant un service de collecte des biodéchets à l'ensemble des habitants volontaires de ses 21 communes dès le 4 avril 2022.**

Qu'il s'agisse de fruits, légumes, viandes, poissons, fruits de mer ou des produits périmés (sans emballages), les biodéchets sont issus de la préparation et des restes de nos repas. Selon l'Agence Nationale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), ces déchets alimentaires représentent près de 30% du bac d'ordures ménagères.

Par cette initiative volontaire, **le SIOM réaffirme sa politique de prévention des déchets alimentaires** et participe activement à une prise de conscience locale positive autour des enjeux de la transition écologique. **Il est l'un des tout premiers syndicats d'Ile-de-France à démarrer ce service sur une aussi grande échelle.**



COMMUNIQUE DE PRESSE

Depuis quelques semaines, les foyers volontaires sont équipés de nouveaux bacs (un bio-seau et un bac de collecte) et bénéficieront bientôt d'un service de collecte dédié qui permettra le tri à la source des déchets alimentaires. **Une plateforme d'inscription est ouverte depuis le 16 février sur le site du SIOM.** Plus de 3 000 foyers ont déjà manifesté leur intérêt pour cette collecte !

Conscient du caractère novateur de cette démarche et des craintes qu'elle peut susciter, Jean-François Vigier proposera un retour d'expérience aux syndicats des déchets franciliens ainsi qu'aux organismes publics et privés deux mois après le lancement de ce service.

À PROPOS DU SIOM – Syndicat intercommunal des ordures ménagères

Le Siom de la Vallée des Chevreuse assure la collecte et le traitement des ordures ménagères de plus de 209 000 habitants et déploie une politique ambitieuse d'économie circulaire sur son territoire. Regroupant 21 communes réparties sur les départements de l'Essonne et des Yvelines, le SIOM est passé avec succès à l'ère des syndicats modernes et écologiques. Il collecte des déchets, les valorise et produit deux sources d'énergie : chaleur et électricité.

